

Tableau des taux de prime



Programme	Ratio prêt/valeur	Taux de prime	Prime complémentaire	Taux de prime (amortissement > de 25 ans - jusqu'à 30 ans)**	Prime complémentaire (amortissement > de 25 ans - jusqu'à 30 ans)**
Chez soi à 95 %* Deuxième hypothèque Nouveaux arrivants au Canada* Achat avec rénovations Plan familial* Avances progressives REER autogéré Résidences de vacances/secondaires (Type A)	Jusqu'à 65 %	0,60 %	0,60 %	-	-
	65,01-75 %	1,70 %	5,90 %	-	-
	75,01-80 %	2,40 %	6,05 %	-	-
	80,01-85 %	2,80 %	6,20 %	3,00 %	6,40 %
	85,01-90 %	3,10 %	6,25 %	3,30 %	6,45 %
	90,01-95 %	4,00 %	6,30 %	4,20 %	6,50 %
Travailleurs indépendants (Solution A)*	Jusqu'à 65 %	1,50 %	3,00 %	-	-
	65,01-75 %	2,60 %	6,50 %	-	-
	75,01-80 %	3,30 %	7,00 %	-	-
	80,01-85 %	3,75 %	7,50 %	3,95 %	7,70 %
	85,01-90 %	5,85 %	9,00 %	6,05 %	9,25 %
Mise de fonds empruntée	90,01-95 %	4,50 %	6,60 %	4,70 %	6,80 %
Résidences de vacances/secondaires (Type B)	Jusqu'à 65 %	1,45 %	2,90 %	-	-
	65,01-75 %	2,55 %	6,10 %	-	-
	75,01-80 %	3,15 %	6,40 %	-	-
	80,01-85 %	3,50 %	7,00 %	3,70 %	7,20 %
	85,01-90 %	4,35 %	7,60 %	4,55 %	7,80 %
Immeuble locatif (investissement)	Jusqu'à 65 %	1,45 %	3,15 %	-	-
	65,01-75 %	2,00 %	3,45 %	-	-
	75,01-80 %	2,90 %	4,30 %	-	-

Sagen^{MC} est une marque de commerce appartenant à Sagen MI Canada Inc.

* Indique que le produit est éligible pour un refinancement jusqu'à 90% du ratio prêt/valeur afin d'ajouter un logement accessoire. Les refinancements avec un ratio prêt/valeur inférieur à 80 % sont admissibles à un amortissement de plus de 25 ans. Une surprime de 20 points de base s'applique.

** L'hypothèque doit être admissible à un amortissement de plus de 25 ans.